



Avec le soutien de



Collectif ACCAD (59-62)



Six associations suspendent leur participation au Comité de dialogue radiofréquences et santé de l'ANSES

Communiqué de presse : 8 mars 2023

Les importantes et multiples dérives actuelles de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) sur les enjeux publics des ondes ne permettent plus la continuation pour nos associations* d'un dialogue constructif et en confiance.

L'ANSES, s'exprimant à propos du comité de dialogue radiofréquence, a écrit que son « *ambition est d'être un lieu d'échanges, de réflexion et d'information sur les questions scientifiques relatives aux effets potentiels sur la santé des radiofréquences et à leur évaluation* ».

Les associations signataires estiment que, contrairement à la pétition de principe de l'ANSES précitée, ce comité ne présente plus les conditions d'un véritable dialogue et ne garantit plus la rigueur scientifique qui devrait prévaloir en matière d'évaluation des risques concernant les enjeux de santé publique liée aux champs électromagnétiques.

A ce titre, la conférence organisée par l'Anses et l'OMS à Paris en novembre dernier, sur les liens entre cancers et expositions aux radiofréquences, nous est apparue comme un parti pris scientifique. Au lieu et place d'un état des lieux objectif des connaissances, c'est à une conférence orientée que nous avons assistés. En effet, le choix des études présentées, ainsi que les experts invités, dont les liens d'intérêt avec les industriels de la téléphonie mobile sont connus, en étaient le reflet sans équivoque.

Afin, de se replacer dans l'esprit d'un dialogue véritable, nous demandons donc aux responsables de l'ANSES :

1. que conformément aux différentes recommandations du comité d'éthique de l'ANSES dont l'Avis n°2022-2 du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de mai 2022, clarté soit faite sur les conflits d'intérêts qui minent les études proposées - y compris celles financées par l'Agence -, que les changements nécessaires soient mis en œuvre pour y mettre fin et que les missions scientifiques puissent être confiées à des laboratoires et à des experts ne présentant plus de conflits d'intérêts avec l'industrie de la téléphonie mobile ;

2. que la rigueur scientifique prévale, ce qui ne semble plus être le cas au sujet des radiofréquences, et que soient prises en compte les incohérences soulignées par les associations afin que le comité ne soit pas réduit à une chambre d'enregistrement ou de débats stériles ;
3. que les mises en consultation soient conformes à la définition d'une véritable consultation, et non pas l'occasion de sélectionner l'opinion ;
4. que les analyses et propositions rigoureuses des associations soient prises en compte, ce qui n'a pas été le cas tant en ce qui concerne le rapport 5G que sur la mise en place de nouveaux indicateurs plus à même de protéger la santé humaine;
5. que le choix des associations participantes ou susceptibles de participer au comité soit, conformément aux règles du comité, fonction de leurs compétences et objet, sans a priori, dénigrement ni positions arbitraires de l'ANSES.

Les associations signataires de ce communiqué attendent de l'Anses qu'elle réponde concrètement et rapidement à ces demandes, dans l'objectif de restaurer des échanges constructifs au sein du comité. A défaut, ces associations s'interrogeront sur l'utilité de leur présence.

Elles attendent que le comité de dialogue radiofréquences de l'ANSES revoie son fonctionnement, respecte ses engagements de véritable prise en compte des conditions de préservation de la santé publique, et cesse de privilégier les aspects économiques et politiques en niant ou biaisant les enseignements de la littérature disponible en matière de santé environnementale, de risques sanitaires et des effets biologiques induits par l'exposition aux rayonnements radiofréquence d'origine artificielle.

*** Associations signataires membres du Comité de dialogue radiofréquence et santé :**

Alerte Phonegate

CRIIREM : Centre de Recherche et d' Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants.

CVF : Collectif Vigilance Franklin, Santé environnement

Robin des toits : Informer sur l'impact sanitaire, environnemental et sociétal des technologies émettrices d'ondes électromagnétiques artificielles

SERA : association Santé Environnement Rhône Alpes

AZB : Association Zone Blanches